



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 octobre 2018

### Point sur la ressource en eau au 30 octobre 2018

Malgré l'annonce de pluies éparses ces prochains jours, la situation hydrologique du département reste sensible :

- le remplissage des retenues d'eau potable s'élève à 34 %, niveau relativement bas, qui appelle à la vigilance et aux économies d'eau ;
- l'état des cours d'eau est faible pour la saison mais stable (fin des besoins pour la végétation et peu d'usages consommateurs d'eau), seule une forte pluviométrie pourra rétablir la situation ;
- les nappes souterraines sont à un niveau plus bas que la moyenne observée à cette période ; par manque de pluies efficaces, elles n'ont pas entamé de remontée.

Compte tenu de cette situation sensible, le Préfet de la Vendée a décidé de mettre en place (ou de poursuivre) les limitations suivantes :

- baisse des débits réservés sur 3 retenues d'eau potable : Bultière, Apremont et Jaunay jusqu'au 30 novembre ;
- poursuite de l'interdiction de remplissage des plans d'eau à vocation cynégétique sur le Marais Poitevin et le Marais Breton jusqu'au 30 novembre ;
- les manœuvres de vannes sur le secteur du Lay réalimenté et sur le Chenal vieux sont soumises à l'accord préalable du service police de l'eau jusqu'au 30 novembre.

